

Jf Dubois (gmail)

De: FFAM Communication <ffam@ffam.asso.fr>
Envoyé: samedi 14 mars 2020 09:11
À: jfdubois@gmail.com
Objet: FFAM - Dispositions relatives à la situation sanitaire COVID-19

[Voir la version en ligne](#)

Communication fédérale -> décisions au sujet de l'Assemblée générale 2020 de la FFAM

FFAM



La crise sanitaire que nous traversons est exceptionnelle. Elle nécessite la prise de mesures à titre individuel mais également collectif.

Les fédérations sportives doivent être partie prenante de cet effort national et tout faire pour que leurs licenciés et leurs publics ne soient pas mis en danger et que l'on protège les plus fragiles des risques de contamination par le COVID-19.

La ministre des sports recommande une limite des pratiques sportives à 10 personnes.

Aussi à compter d'aujourd'hui il reviendra à tout président de clubs FFAM, à tout organisateur, à tout licencié de respecter les directives suivantes :

Activités des clubs

Les licenciés des clubs peuvent continuer à se retrouver sur leur terrain extérieur pour pratiquer mais en veillant toutefois à ne pas être plus de 10 au même moment.

Organisation de manifestations

Les manifestations accueillant du public doivent **être annulées ou reportées.**

Les manifestations publiques ou privées indoor doivent **être annulées ou reportées.**

Les manifestations privées extérieures (donc sans aucun public) peuvent continuer à se dérouler dès lors qu'elles regroupent moins de 10 personnes.

Les sessions en extérieur de QPDD, Ailes et Brevets extérieures peuvent se maintenir dès lors qu'elles regroupent moins de 10 personnes.

Compétitions

Dès lors qu'elles regroupent moins de 10 personnes les compétitions en extérieur peuvent être maintenues.

Les entraînements Indoor sont annulés.

Stage et autres actions de formation

Les stages et autres formations doivent être annulés.

Ces dispositions sont applicables jusqu'au 15 mai 2020 et pourront être reconduites en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les conséquences de ces dispositions sont les suivantes :

Sur les compétitions

Exceptionnellement certains championnats de France seront reportés.

Cette décision a d'ores et déjà été prise pour le F3P (reporté fin octobre) et le F3B/F5B (annulés ou reportés).

Les championnats de France 2020 qui se tiendront après la crise sanitaire, prenant en compte la restriction des compétitions de sélection, seront ouverts à tous.

Les dispositions administratives d'inscription et les conséquences sur les sélections en Equipe de France seront étudiées ultérieurement (au cours du mois d'avril).

Conséquences d'ordre général

Les droits d'inscriptions au calendrier seront soit remboursés (annulation) soit reportés (report de date) au cas par cas.

Les manifestations publiques qui permettent la validation de la QPDD étant reportées ou annulées, l'année 2020 sera une année blanche afin de ne léser aucun pilote de démonstration.

Quel que soit le cas, il convient de demander aux personnes qui présenteraient des symptômes ou qui proviendraient de « clusters » identifiés de ne pas participer aux activités.

Il convient également d'éviter de faire côtoyer des plus jeunes avec des aînés.

Fonctionnement du siège fédéral

Nous avons pris des dispositions pour protéger le personnel fédéral et lui permettre de s'adapter à la situation.

L'ensemble du personnel télétravaillera à partir de lundi 16 mars.

Le standard continuera à fonctionner normalement.

Le traitement du courrier papier se verra toutefois perturbé.

Nous vous demandons de privilégier vos demandes par mail.

Nous vous remercions toutes et tous pour le respect de ces directives. C'est une contribution citoyenne que nous vous demandons afin de vous protéger, de protéger vos amis, votre public.

Nous vous remercions de transmettre cette information, qui est envoyée aux dirigeants, aux membres de vos clubs.

Nous vous rappelons les gestes de protection et demandons à chacun de les appliquer.

Je compte sur vous.

Laurent Henry
Président FFAM

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Retrouvez les informations sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

FFAM

FFAM - Fédération Française d'Aéromodélisme - 108 rue Saint-Maur - 75011 PARIS - ffam@ffam.asso.fr
@ Fédération Française d'Aéromodélisme

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Fédération Française d'Aéromodélisme.
Pour ne plus recevoir de message de la FFAM



[Je me désinscris](#)